

**Fiche de poste**  
**« scolarisation des enfants de moins de 3 ans »**  
**Ecole maternelle Lucie Aubrac - Brive**

### **Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré

### **Cadre**

Enseignement en classe de TPS/PS : enfant en première scolarisation

### **Missions du poste**

- Rapprocher de la culture scolaire les enfants dont les familles en sont le plus éloignées
- Construire les conditions favorables à une première scolarisation en tenant compte des besoins du jeune enfant
- Travailler en pleine collaboration avec les partenaires de l'éducation prioritaire

### **Compétences attendues**

- Avoir une connaissance approfondie des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant de moins de 3 ans
- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail d'équipe plurielle :
  - o Enseignants
  - o Enseignants spécialisés
  - o ATSEM
  - o Partenaires liés à la petite enfance
- Manifester une volonté d'inscrire son action dans un projet innovant
- Manifester une aptitude à concevoir et mettre en œuvre un environnement affectif, matériel et pédagogique adapté à ce public
- Manifester une volonté de communiquer à propos de son action, d'expliquer, d'argumenter
- Savoir écouter les familles, les partenaires

### **Conditions d'exercice**

- Souplesse indispensable à la réussite de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ou en première scolarisation
  - o réponse aux besoins de chaque enfant
  - o ouverture maîtrisée de la classe aux parents dans les temps d'accueil
  - o Adaptation de l'emploi du temps aux spécificités du public
- Régulations et suivi individuel des avancées des élèves dans les domaines concernés par l'école maternelle par des concertations programmées
- Rédaction de bilans

**Fiche de poste**  
**« scolarisation des enfants de moins de 3 ans »**  
**Ecole maternelle Brive Gaubre**

### **Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré

### **Cadre**

Enseignement en classe de TPS/PS : enfant en première scolarisation

### **Missions du poste**

- Rapprocher de la culture scolaire les enfants dont les familles en sont le plus éloignées
- Construire les conditions favorables à une première scolarisation en tenant compte des besoins du jeune enfant
- Travailler en pleine collaboration avec les partenaires de l'éducation prioritaire

### **Compétences attendues**

- Avoir une connaissance approfondie des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant de moins de 3 ans
- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail d'équipe plurielle :
  - o Enseignants
  - o Enseignants spécialisés
  - o ATSEM
  - o Partenaires liés à la petite enfance
- Manifester une volonté d'inscrire son action dans un projet innovant
- Manifester une aptitude à concevoir et mettre en œuvre un environnement affectif, matériel et pédagogique adapté à ce public
- Manifester une volonté de communiquer à propos de son action, d'expliquer, d'argumenter
- Savoir écouter les familles, les partenaires

### **Conditions d'exercice**

- Souplesse indispensable à la réussite de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ou en première scolarisation
  - o réponse aux besoins de chaque enfant
  - o ouverture maîtrisée de la classe aux parents dans les temps d'accueil
  - o Adaptation de l'emploi du temps aux spécificités du public
- Régulations et suivi individuel des avancées des élèves dans les domaines concernés par l'école maternelle par des concertations programmées
- Rédaction de bilans

**Fiche de poste**  
**« scolarisation des enfants de moins de 3 ans »**  
**Ecole maternelle Jean de la Fontaine**

### **Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré

### **Cadre**

Enseignement en classe de TPS/PS : enfant en première scolarisation

### **Missions du poste**

- Rapprocher de la culture scolaire les enfants dont les familles en sont le plus éloignées
- Construire les conditions favorables à une première scolarisation en tenant compte des besoins du jeune enfant
- Travailler en pleine collaboration avec les partenaires de l'éducation prioritaire

### **Compétences attendues**

- Avoir une connaissance approfondie des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant de moins de 3 ans
- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail d'équipe plurielle :
  - o Enseignants
  - o Enseignants spécialisés
  - o ATSEM
  - o Partenaires liés à la petite enfance
- Manifester une volonté d'inscrire son action dans un projet innovant
- Manifester une aptitude à concevoir et mettre en œuvre un environnement affectif, matériel et pédagogique adapté à ce public
- Manifester une volonté de communiquer à propos de son action, d'expliquer, d'argumenter
- Savoir écouter les familles, les partenaires

### **Conditions d'exercice**

- Souplesse indispensable à la réussite de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ou en première scolarisation
  - o réponse aux besoins de chaque enfant
  - o ouverture maîtrisée de la classe aux parents dans les temps d'accueil
  - o Adaptation de l'emploi du temps aux spécificités du public
- Régulations et suivi individuel des avancées des élèves dans les domaines concernés par l'école maternelle par des concertations programmées
- Rédaction de bilans

**Fiche de poste**  
**« scolarisation des enfants de moins de 3 ans »**  
**Ecole maternelle Jules Romains**

### **Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré

### **Cadre**

Enseignement en classe de TPS/PS : enfant en première scolarisation

### **Missions du poste**

- Rapprocher de la culture scolaire les enfants dont les familles en sont le plus éloignées
- Construire les conditions favorables à une première scolarisation en tenant compte des besoins du jeune enfant
- Travailler en pleine collaboration avec les partenaires de l'éducation prioritaire

### **Compétences attendues**

- Avoir une connaissance approfondie des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant de moins de 3 ans
- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail d'équipe plurielle :
  - o Enseignants
  - o Enseignants spécialisés
  - o ATSEM
  - o Partenaires liés à la petite enfance
- Manifester une volonté d'inscrire son action dans un projet innovant
- Manifester une aptitude à concevoir et mettre en œuvre un environnement affectif, matériel et pédagogique adapté à ce public
- Manifester une volonté de communiquer à propos de son action, d'expliquer, d'argumenter
- Savoir écouter les familles, les partenaires

### **Conditions d'exercice**

- Souplesse indispensable à la réussite de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ou en première scolarisation
  - o réponse aux besoins de chaque enfant
  - o ouverture maîtrisée de la classe aux parents dans les temps d'accueil
  - o Adaptation de l'emploi du temps aux spécificités du public
- Régulations et suivi individuel des avancées des élèves dans les domaines concernés par l'école maternelle par des concertations programmées
- Rédaction de bilans

**Fiche de poste**  
**« scolarisation des enfants de moins de 3 ans »**  
**Ecole maternelle Jules Vallès**

### **Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré

### **Cadre**

Enseignement en classe de TPS/PS : enfant en première scolarisation

### **Missions du poste**

- Rapprocher de la culture scolaire les enfants dont les familles en sont le plus éloignées
- Construire les conditions favorables à une première scolarisation en tenant compte des besoins du jeune enfant
- Travailler en pleine collaboration avec les partenaires de l'éducation prioritaire

### **Compétences attendues**

- Avoir une connaissance approfondie des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant de moins de 3 ans
- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail d'équipe plurielle :
  - o Enseignants
  - o Enseignants spécialisés
  - o ATSEM
  - o Partenaires liés à la petite enfance
- Manifester une volonté d'inscrire son action dans un projet innovant
- Manifester une aptitude à concevoir et mettre en œuvre un environnement affectif, matériel et pédagogique adapté à ce public
- Manifester une volonté de communiquer à propos de son action, d'expliquer, d'argumenter
- Savoir écouter les familles, les partenaires

### **Conditions d'exercice**

- Souplesse indispensable à la réussite de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ou en première scolarisation
  - o réponse aux besoins de chaque enfant
  - o ouverture maîtrisée de la classe aux parents dans les temps d'accueil
  - o Adaptation de l'emploi du temps aux spécificités du public
- Régulations et suivi individuel des avancées des élèves dans les domaines concernés par l'école maternelle par des concertations programmées
- Rédaction de bilans

**Fiche de poste**  
**« scolarisation des enfants de moins de 3 ans »**  
**Ecole maternelle Marie Curie**

### **Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré

### **Cadre**

Enseignement en classe de TPS/PS : enfant en première scolarisation

### **Missions du poste**

- Rapprocher de la culture scolaire les enfants dont les familles en sont le plus éloignées
- Construire les conditions favorables à une première scolarisation en tenant compte des besoins du jeune enfant
- Travailler en pleine collaboration avec les partenaires de l'éducation prioritaire

### **Compétences attendues**

- Avoir une connaissance approfondie des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant de moins de 3 ans
- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail d'équipe plurielle :
  - o Enseignants
  - o Enseignants spécialisés
  - o ATSEM
  - o Partenaires liés à la petite enfance
- Manifester une volonté d'inscrire son action dans un projet innovant
- Manifester une aptitude à concevoir et mettre en œuvre un environnement affectif, matériel et pédagogique adapté à ce public
- Manifester une volonté de communiquer à propos de son action, d'expliquer, d'argumenter
- Savoir écouter les familles, les partenaires

### **Conditions d'exercice**

- Souplesse indispensable à la réussite de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ou en première scolarisation
  - o réponse aux besoins de chaque enfant
  - o ouverture maîtrisée de la classe aux parents dans les temps d'accueil
  - o Adaptation de l'emploi du temps aux spécificités du public
- Régulations et suivi individuel des avancées des élèves dans les domaines concernés par l'école maternelle par des concertations programmées
- Rédaction de bilans

**Fiche de poste**  
**« scolarisation des enfants de moins de 3 ans »**  
**Ecole maternelle Thérèse Simonet**

### **Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré

### **Cadre**

Enseignement en classe de TPS/PS : enfant en première scolarisation

### **Missions du poste**

- Rapprocher de la culture scolaire les enfants dont les familles en sont le plus éloignées
- Construire les conditions favorables à une première scolarisation en tenant compte des besoins du jeune enfant
- Travailler en pleine collaboration avec les partenaires de l'éducation prioritaire

### **Compétences attendues**

- Avoir une connaissance approfondie des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant de moins de 3 ans
- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail d'équipe plurielle :
  - o Enseignants
  - o Enseignants spécialisés
  - o ATSEM
  - o Partenaires liés à la petite enfance
- Manifester une volonté d'inscrire son action dans un projet innovant
- Manifester une aptitude à concevoir et mettre en œuvre un environnement affectif, matériel et pédagogique adapté à ce public
- Manifester une volonté de communiquer à propos de son action, d'expliquer, d'argumenter
- Savoir écouter les familles, les partenaires

### **Conditions d'exercice**

- Souplesse indispensable à la réussite de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ou en première scolarisation
  - o réponse aux besoins de chaque enfant
  - o ouverture maîtrisée de la classe aux parents dans les temps d'accueil
  - o Adaptation de l'emploi du temps aux spécificités du public
- Régulations et suivi individuel des avancées des élèves dans les domaines concernés par l'école maternelle par des concertations programmées
- Rédaction de bilans

## Fiche de poste

Poste « Scolarisation des enfants de moins de trois ans » implanté à l'école de Corrèze

### PERSONNEL CONCERNE

- Enseignant du premier degré

### CADRE

- Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012 - Dispositif « Scolarisation des enfants de moins de trois ans »

### MISSIONS DU POSTE

- Inventer une nouvelle dynamique, participer à un nouveau projet éducatif territorial dans le cadre de la prise en compte de la spécificité d'enfants de deux ans.
- Permettre une transition protégée entre la maison et l'école, en accueillant la famille, comme des partenaires, de façon à ce que ce passage soit vécu de façon positive par l'enfant, afin de lui permettre de devenir, à son rythme, un élève.
- Au quotidien, apporter une attention particulière à la personne de l'enfant, à tous les détails matériels et affectifs de sa vie pour qu'il se sente reconnu en tant qu'individu pour pouvoir, dans un sentiment de sécurité et de permanence, intégrer un rythme, des espaces qui sont ceux d'une école maternelle ordinaire.
- Réfléchir en termes d'organisation du temps, des espaces, des effectifs, des formes pédagogiques particulières.
- Evaluer les progrès à l'aide d'indicateurs pertinents

### COMPETENCES ATTENDUES

- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle et notamment de la pédagogie en direction des enfants de deux ans,
- Savoir mettre en œuvre des démarches prenant en compte les besoins d'enfants de deux ans : rythmes, espace, domaines d'ancrage pour les apprentissages (imaginaire, imitation, registre corporel...)
- Savoir initier le travail en situation de communication, structurer le langage et l'expression,
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail avec différents partenaires : parents, ATSEM, éducateurs, assistantes maternelles,
- Participer aux réunions d'harmonisation et de régulation sur le suivi des élèves (au sein de l'équipe pédagogique comme avec les partenaires).

### CONDITIONS D'EXERCICE

1. **Les modalités de fonctionnement concertées entre les différents partenaires** : la classe sera amenée à accueillir des enfants de 2 ans au sein de l'école maternelle. Elle proposera notamment des ateliers de préparation à la rentrée, une rentrée échelonnée (jusqu'à fin décembre), un accueil à la journée (prise de repas et sieste) individualisée. Ce projet prendra en compte les contraintes suivantes : présence régulière d'une ATSEM, aménagement de l'espace, matériel et jeux adaptés aux jeunes enfants, rythmes spécifiques.
2. **Les caractéristiques du projet** :
  - Localisation : classe spécifique dans l'école primaire de Corrèze.
  - Horaires et rythmes : calés sur le rythme scolaire.
  - Professionnels intervenants dans le projet au quotidien: enseignant de la classe, ATSEM, éducateur de jeunes enfants,
  - Effectifs : groupe d'enfants de 2 ans
  - Critères d'accueil et aménagement de la scolarité :
    - o pas de fréquentation préalable (entre 0 et 2 ans) de structures d'accueil collectives de la petite enfance
    - o contractualisation avec les parents ou assistantes maternelles :
    - o fréquentation régulière
    - o engagement à accompagner et venir chercher l'enfant à l'école tous les jours
    - o droit de rester avec les enfants pendant l'accueil du matin et les après midis
    - o partage avec les enfants de certaines activités éducatives autour des jeux, des livres, du langage...
    - o pas d'exigence de propreté.

Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l'IEJ de Tulle Nord.

**Fiche de poste**  
**Poste « Scolarisation des enfants de moins de trois ans » et « Plus de maîtres que de classes »**  
**Implanté à l'école maternelle d'Argentat**

**PERSONNEL CONCERNE**

- Enseignant du premier degré

**CADRE**

- Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012 - Dispositif « Scolarisation des enfants de moins de trois ans »
- Circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012 Dispositif « plus de maîtres que de classes » ;

**MISSIONS DU POSTE**

**MATERNELLE**

- Inventer une nouvelle dynamique, participer à un nouveau projet éducatif territorial dans le cadre de la prise en compte de la spécificité d'enfants de deux ans.
- Permettre une transition protégée entre la maison et l'école, en accueillant la famille, comme des partenaires, de façon à ce que ce passage soit vécu de façon positive par l'enfant, afin de lui permettre de devenir, à son rythme, un élève.
- Au quotidien, apporter une attention particulière à la personne de l'enfant, à tous les détails matériels et affectifs de sa vie pour qu'il se sente reconnu en tant qu'individu pour pouvoir, dans un sentiment de sécurité et de permanence, intégrer un rythme, des espaces qui sont ceux d'une école maternelle ordinaire.
- Réfléchir en termes d'organisation du temps, des espaces, des effectifs, des formes pédagogiques particulières.

**ELEMENTAIRE**

- Participation à l'élaboration et à la mise en place de dispositifs permettant aux élèves de consolider leur maîtrise de la langue en travaillant de manière différenciée selon leurs besoins et niveaux, en fonction des résultats aux évaluations de rentrée et périodiques (mise en place de groupes de besoin, tutorat, co-intervention ...);
- Evaluer les progrès à l'aide d'indicateurs.

**COMPETENCES ATTENDUES**

**MATERNELLE**

- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle et notamment de la pédagogie en direction des enfants de deux ans,
- Savoir mettre en œuvre des démarches prenant en compte les besoins d'enfants de deux ans : rythmes, espace, domaines d'ancrage pour les apprentissages (imaginaire, imitation, registre corporel...)
- Savoir initier le travail en situation de communication, structurer le langage et l'expression,
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail avec différents partenaires : parents, ATSEM, éducateurs, assistantes maternelles.

**ELEMENTAIRE**

- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école élémentaire ;
- Construire avec l'équipe enseignante des outils permettant de mettre en place et évaluer les progrès à l'aide d'indicateurs pertinents (élaboration de grilles d'observation et d'évaluation induisant une lecture du groupe classe, du profil élève et des groupes de besoins ...)

**CONDITIONS D'EXERCICE**

**MATERNELLE**

1. **Les modalités de fonctionnement concertées entre les différents partenaires** : la classe sera amenée à accueillir des enfants de 2 ans au sein de l'école maternelle. Elle proposera notamment des ateliers de préparation à la rentrée, une rentrée échelonnée (jusqu'à fin décembre), un accueil à la demi journée (matin). Ce projet prendra en compte les contraintes suivantes : présence régulière d'une ATSEM, aménagement de l'espace, matériel et jeux adaptés aux jeunes enfants, rythmes spécifiques.
2. **Les caractéristiques du projet** :  
Localisation : classe spécifique dans l'école maternelle d'Argentat.  
Horaires et rythmes : interventions les matins dans le respect des règles d'organisation propres à l'école

Professionnels intervenants dans le projet au quotidien: enseignant de la classe, ATSEM, personnel communal

Effectifs : groupe d'enfants de 2 ans (autour d'une quinzaine)

3 Intervention deux après-midi sur l'école maternelle dans le cadre d'un projet « plus de maîtres que de classes » ;

#### ELEMENTAIRE

- Intervention deux après-midi sur l'école ;
- Emplois du temps redéfinis périodiquement (le projet doit conserver une souplesse suffisante pour pouvoir être adapté, au cours de l'année scolaire, à l'évolution des besoins des élèves. Les activités prévues doivent toutefois se dérouler sur un temps assez long pour permettre l'efficacité de l'action pédagogique).
- Interventions prioritairement axées sur la maîtrise de la langue et la résolution de problème ;
- Conduire des séances en co-intervention, avec une prise en charge des élèves en difficultés par l'enseignant titulaire et/ou le maître supplémentaire. (Le projet prévoit les modalités d'intervention du maître supplémentaire en relation avec les titulaires des classes)
- Prendre en charge des groupes d'élèves hors de la classe sous la forme de groupes de besoin.

**Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l' IEN de Tulle Sud.**

**Fiche de poste**  
**« scolarisation des enfants de moins de 3 ans »**  
**Ecole maternelle Bort les Orgues**

**Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré

**Cadre**

Enseignement en classe de TPS/PS : enfant en première scolarisation

**Missions du poste**

- Rapprocher de la culture scolaire les enfants dont les familles en sont le plus éloignées
- Construire les conditions favorables à une première scolarisation en tenant compte des besoins du jeune enfant
- Travailler en pleine collaboration avec les partenaires de l'éducation prioritaire

**Compétences attendues**

- Avoir une connaissance approfondie des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant de moins de 3 ans
- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail d'équipe plurielle :
  - o Enseignants
  - o Enseignants spécialisés
  - o ATSEM
  - o Partenaires liés à la petite enfance
- Manifester une volonté d'inscrire son action dans un projet innovant
- Manifester une aptitude à concevoir et mettre en œuvre un environnement affectif, matériel et pédagogique adapté à ce public
- Manifester une volonté de communiquer à propos de son action, d'expliquer, d'argumenter
- Savoir écouter les familles, les partenaires

**Conditions d'exercice**

- Souplesse indispensable à la réussite de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ou en première scolarisation
  - o réponse aux besoins de chaque enfant
  - o ouverture maîtrisée de la classe aux parents dans les temps d'accueil
  - o Adaptation de l'emploi du temps aux spécificités du public
- Régulations et suivi individuel des avancées des élèves dans les domaines concernés par l'école maternelle par des concertations programmées
- Rédaction de bilans

**Fiche de poste**  
**« scolarisation des enfants de moins de 3 ans »**  
**Ecole maternelle Ussel Grammont**

### **Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré

### **Cadre**

Enseignement en classe de TPS/PS : enfant en première scolarisation

### **Missions du poste**

- Rapprocher de la culture scolaire les enfants dont les familles en sont le plus éloignées
- Construire les conditions favorables à une première scolarisation en tenant compte des besoins du jeune enfant
- Travailler en pleine collaboration avec les partenaires de l'éducation prioritaire

### **Compétences attendues**

- Avoir une connaissance approfondie des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant de moins de 3 ans
- Avoir une connaissance approfondie des programmes de l'école maternelle
- Manifester des aptitudes à s'insérer dans un travail d'équipe plurielle :
  - o Enseignants
  - o Enseignants spécialisés
  - o ATSEM
  - o Partenaires liés à la petite enfance
- Manifester une volonté d'inscrire son action dans un projet innovant
- Manifester une aptitude à concevoir et mettre en œuvre un environnement affectif, matériel et pédagogique adapté à ce public
- Manifester une volonté de communiquer à propos de son action, d'expliquer, d'argumenter
- Savoir écouter les familles, les partenaires

### **Conditions d'exercice**

- Souplesse indispensable à la réussite de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ou en première scolarisation
  - o réponse aux besoins de chaque enfant
  - o ouverture maîtrisée de la classe aux parents dans les temps d'accueil
  - o Adaptation de l'emploi du temps aux spécificités du public
- Régulations et suivi individuel des avancées des élèves dans les domaines concernés par l'école maternelle par des concertations programmées
- Rédaction de bilans